

ACORAM IDF

BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 85

Avril 2015

ACORAM - CC 12 - 75398 PARIS CEDEX 08 - Tél. 01 53 42 80 39 - Fax 01 53 42 86 74 - Messagerie : secretariat@acoram.fr

Le Mot du Délégué



CV(H) Bruno de BEAUFORT
Délégué Ile-de-France
Tél. 0139514286
bruno.de-beaufort@orange.fr

L'ACORAM commémore cette année le 90^{ème} anniversaire de sa création par le commandant DUCUING. Notre association peut être fière de son passé mais elle est résolument tournée vers l'avenir, comme le démontre le pourcentage élevé de jeunes dans notre Conseil d'Administration. Dans sa conférence lors de la présentation au drapeau de la PMS Etat-Major le 14 mars dernier le CA ROUSSEAU, commandant le CESM et la Marine à Paris, a rappelé les trois principales qualités d'un officier de Marine : humilité, solidarité et esprit d'équipage. Ces qualités doivent être aussi celles qui nous animent.

Deux évènements importants vont avoir lieu pendant ce 2^{ème} trimestre : d'abord le déménagement de notre siège fin mai-début juin de la Pépinière au 86 de la rue d'Amsterdam où nous serons dans les mêmes locaux que l'AEN et l'ANCM. Ensuite le 30 mai se tiendra notre Assemblée Générale à l'Ecole militaire lors de laquelle la finalisation du projet Marine & Océans vous sera présentée. Vous allez recevoir en même temps que les pages spéciales les bulletins de vote pour le renouvellement du tiers de notre Conseil d'Administration. Il est important que vous les retourniez rapidement et que ceux qui le pourront participent à cette AG.

Concernant l'Ile de France notre bureau a accueilli un nouveau Secrétaire général, le CRC1(H) Didier BENNET, et le nouveau responsable de la mise en page de notre bulletin Ile de France, l'EV2(R) Benoit LAURENT. Nous remercions pour leur implication l'EV1(R) Ludovic VALET et l'EV2(R) Aymeric LEPINAY, précédents titulaires, qui ont souhaité être déchargés de leur fonction pour motif personnel.

Vous trouverez dans ce bulletin les comptes-rendus des remarquables conférences Honoré d'ESTIENNE d'ORVES et de l'Amiral Alain OUDOT de DAINVILLE, de la visite de l'exposition Saint-Louis et de la cérémonie de présentation au drapeau de la PMS Etat-Major.

Une visite du Sénat vous est proposée le mardi 2 juin et vous trouverez également le programme et le bulletin d'inscription de nos prochaines journées rencontres à Brest les 6 et 7 octobre 2015. Le programme est particulièrement prometteur avec des visites de l'Ile Longue, Landivisiau, Lanvéoc, une FREMM et le CROSS CORSEN. Le nombre de places étant limité ne tardez pas à vous inscrire.

Je vous souhaite d'excellentes vacances de Pâques.

Activités du trimestre

PROTECHMAR SUR LE TERRORISME MARITIME

Ambassade du Luxembourg, 33 avenue Rapp 75007 Paris le mardi 30 juin 2015 après-midi

Organisé par l'ACORAM en liaison avec le Cluster Maritime Français et le Cluster Maritime Luxembourgeois.

Le programme détaillé vous sera envoyé ultérieurement par mail. Notez dès maintenant ce colloque exceptionnel dans vos agendas.

JOURNEES RENCONTRES 2015 A BREST

Du lundi 5 octobre en soirée au mercredi 7 octobre 2015

Les journées rencontres 2015 se dérouleront à Brest. Il conviendra que chaque participant rejoigne Brest dès le lundi 5 octobre dans la soirée par ses propres moyens (voiture, TGV départs vers 11H06 et 14H08 de Paris). Les chambres sont réservées à l'espace Océan, 13 rue Yves Collet. Le dîner du 5 octobre soir reste à la charge de chacun.

Mardi 6 octobre

<u>Matinée</u> : séparation en 2 groupes	<u>Après-midi</u> : visite de Lanvéoc-Poulmic
<ul style="list-style-type: none">- 1er groupe : visite de l'île Longue et d'un SNLE.- 2ème groupe : visite de la BAN de Landivisiau. - Déjeuner sur place	<ul style="list-style-type: none">- Ecole Navale. Accueil par le CA HELLO.- Visite du Cessan (centre d'entraînement à la survie et au sauvetage de l'aéronautique navale) et de la flotille de NH90.- Visite du simulateur de navigation.- Visite de l'espace tradition. - Dîner de carré ou cocktail dinatoire à Brest.

Attention les conditions d'accès à l'île Longue sont draconiennes : les personnes ayant plus de 69 ans le jour de la visite ne pourront entrer sur le site de l'île Longue. Il est d'autre part impératif d'être en excellente condition physique, ne pas avoir de problème cardiaque, ne pas être sujet au vertige, à la claustrophobie, avec des cannes ou béquilles, bras ou main dans le plâtre, attelles, prothèses...

Les participants ne pouvant entrer à l'île Longue iront à Landivisiau.

Mercredi 7 octobre

<u>Matinée</u>	<u>Après-midi</u>
<ul style="list-style-type: none">- Introduction par le VAE de OLIVEIRA, Préfet Maritime.- Conférence rayonnement, missions de la Marine en 2025, « Pourquoi une Marine océanique française ».- Visite d'une Frégate (FREMM ou FASM selon disponibilité). - Déjeuner au Cercle Naval.	<ul style="list-style-type: none">- Visite du CROSS CORSEN.- Retour par Le Conquet et la pointe Saint-Mathieu.Visite de la pointe Saint-Mathieu.

Tous les transports locaux de ces deux journées seront assurés par des cars Marine. Train vers Paris aux alentours de 18H52. Le transport Paris-Brest AR est à la charge de chacun.

Prix par personne en chambre double = 120 €/personne

Prix par personne en chambre individuelle = 150 €/personne

Ces prix comprennent les deux nuits d'hôtel avec les petits déjeuners, les déjeuners des 6 et 7 octobre ainsi que le dîner du 6 octobre. Les cars sont fournis par la Marine.

Nombre de places limité à 50, date limite d'inscription le 5 septembre 2015.

Compte tenu de cette limite de 50 personnes imposée par la Marine nous vous conseillons de vous inscrire rapidement. Les chèques ne seront encaissés qu'après les journées rencontres.

Fournir tous les renseignements d'identité demandés sur le bulletin d'inscription. Ils sont nécessaires pour l'accès aux différents sites. Inscription prise en compte uniquement pour les acoramien à jour de leur cotisation.

Visite du SENAT le Mardi 2 Juin 2015 à 10h15 (40 personnes maximum)

Visite sous le parrainage de Monsieur le Président du Sénat Gérard LARCHER

10h30 : Intervention du sénateur André TRILLARD auteur du rapport sur la maritimisation



Le Sénat provient du mot latin sénatus qui signifie Conseil des Anciens. La seconde chambre naît en France avec la constitution Thermidorienne de 1795, sous le nom de « Conseil des Anciens ». En 1799 le Conseil des Anciens devient le Sénat conservateur sous le Consulat puis l'Empire (1799-1814). L'orientation vers un régime parlementaire, fait du Sénat conservateur, la chambre des pairs sous la Restauration de 1814 à 1830. En 1830 un roi «



bourgeois » s'installe sur le trône. La chambre des pairs « s'embourgeoise » et devient la chambre des pairs de la monarchie de juillet. En 1851, la chambre des pairs devient le Sénat du Second Empire qui constitue un retour à l'esprit du Sénat Conservateur. Il faudra attendre les Lois Constitutionnelles de 1875 pour que soit institué en France un Sénat républicain, qui jouera un rôle important sous la III^{ème} République. La constitution de 1946 réduit ce rôle, le nom donné à la seconde chambre devient le Conseil de la République. En 1958, le système de la V^{ème} République restitue au Sénat sa place. Restauré en 1958, menacé en 1969, le Sénat a finalement trouvé sa place dans les institutions de la V^{ème} République.

Le Palais du Luxembourg est le siège du Sénat. Construit à partir de 1615 pour Marie de Médicis, il a connu des évolutions architecturales qui l'ont peu à peu adapté aux besoins d'une assemblée politique moderne tout en respectant scrupuleusement ce trésor exceptionnel d'architecture parisienne, qui abrite, en outre, un patrimoine artistique exceptionnel. Après une conférence de Monsieur le Sénateur TRILLARD, spécialiste des questions maritimes, nous visiterons successivement : L'escalier d'honneur Construit par Chalgrin (entre 1800 et 1803) aux dépens de la galerie des Rubens dont les vingt-quatre toiles sont maintenant au Louvre (aile Richelieu) / Le Salon des Messagers d'État, Antichambre du temps de Marie de Médicis, cette salle a été transformée par Chalgrin en Salon des Messagers d'Etat de l'Empire / La Salle des Conférences longue de 57 m, large de 10,60 m, d'une hauteur de 11 m (15 m sous la Coupole), qui fut réalisée par Alphonse de Gisors, par la réunion des trois salles du premier étage / La Galerie des bustes / L'hémicycle : en 1834, Alphonse de Gisors est chargé d'avancer la façade du Palais du Luxembourg de 31 mètres sur le jardin pour faire place à un nouvel hémicycle. Reconstruit après un incendie en 1859, toujours par Gisors, il conserve aujourd'hui sa physionomie d'origine. Découvrez l'hémicycle comme si vous y étiez / La salle du Livre d'Or qui rassemble tout ce qui subsiste de la décoration d'origine du Palais. C'est ici qu'ont été remontés en 1817 des peintures et des lambris provenant des anciens appartements de Marie de Médicis.

Tribune Jeunes



Pour commencer l'année autour d'un moment de cohésion et d'un souffle de nouveauté, c'est pour la première fois que les groupes jeunes de l'ACORAM et de l'ANORAA se sont retrouvés autour de plusieurs galettes des rois accompagnées de cidre au centre marine Pépinière de Saint-Lazare afin de présenter les événements et projets à venir du groupe.

Le salon Euromaritime qui s'est tenu les 3, 4 et 5 février dernier à la Porte de Versailles a été l'occasion pour l'ACORAM d'armer un stand mettant en valeur notre revue Marine & Océans et les activités de notre association. Plusieurs volontaires du groupe jeune se sont relayés durant ces trois jours offrant ainsi une belle visibilité et image du dynamisme de notre association au public de professionnels et différentes personnalités de la Marine qui se sont succédées au salon durant ces trois journées.

Le vendredi 27 mars à 18h30, se déroulera une cérémonie de ravivage de la Flamme au Tombeau du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe à l'occasion de la Journée nationale du réserviste (JNR). l'ACORAM, au côté des principales associations de réservistes déposera une gerbe. Je vous invite tous très amicalement à vous joindre, en uniforme (avec rechange civile, possibilité de se changer sur place) à cette manifestation qui se clôturera par un verre de l'amitié dans une brasserie en formule "happy hour" à quelques pas de là.



Très ACORAMicalement.

EV1(R) Audrey JENBACK, Vice-présidente de l'ACORAM, Responsable du groupe jeune
audreyjenback@aol.com - 06.63.57.52.63

Activités du trimestre écoulé

Visite de l'exposition Saint-Louis à la Conciergerie

Il y a huit cents ans en 1214 naissait Louis, devenu Roi de France en 1226 sous le nom de Louis IX et mort en 1270 après un des règnes les plus marquants du Moyen-Age. Il fut de plus canonisé en 1297 ce qui renforça encore son rayonnement.

Saint-Louis était le fils de Blanche de Castille, grande Reine qui le forma à sa future responsabilité de Roi et lui inculqua les plus hautes valeurs morales et spirituelles. Lorsque Louis IX partait en croisade c'est sa mère qui assumait la régence du Royaume. Il prépare la réunion à la couronne de France du comté de Toulouse et sous son règne l'Angleterre renonça définitivement à la Normandie et à l'Anjou. Sa grande préoccupation était de faire régner partout l'ordre et la justice.

L'affirmation du pouvoir royal passe par une série d'actes ou d'images symboliques, certains déjà bien enracinés comme le sacre, d'autres plus nouveaux comme la démultiplication des effigies royales. Surtout le rachat des reliques de la passion du Christ, en particulier la couronne d'épines, confère au Roi de France un rang prééminent. Louis IX construit un écrin somptueux autour de ces reliques, la Sainte-Chapelle, mais ce n'est qu'une étape. A peine l'édifice est-il achevé que le Roi part en Orient pour tenter de délivrer Jérusalem. Paris a alors autant d'importance sur le plan spirituel que Jérusalem. De nombreux et superbes objets religieux sont présentés dans cette remarquable exposition. Sous le règne de Saint-Louis les arts connaissent une floraison remarquable dans tout le Royaume et spécialement à Paris qui est alors le miroir du monde.



Conférence sur Honoré d'ESTIENNE d'ORVES par sa fille Rose de BEAUFORT

le mardi 20 janvier 2015 à 18H00 à l'amphi Suffren de l'Ecole militaire



Rien ne prédestinait le lieutenant de Vaisseau Honoré d'ESTIENNE d'ORVES à cette décision de rupture avec l'ordre établi qu'il prend le 9 juillet 1940. Il est alors aide de camp de l'Amiral GODFROY et il quitte son navire de l'escadre française à Alexandrie avec un petit groupe de marins et d'officiers. Sa volonté farouche de poursuivre le combat le mène à Londres via Ismaïlia et Aden.

Affecté au 2^{ème} bureau des Forces Navales Françaises Libres il met sur pied des réseaux de renseignement en France occupée et établit des liaisons radio clandestines avec Londres. Dans la nuit du 22 au 23 décembre 1940 il débarque à la pointe du Raz et met en place le réseau NEMROD mais un mois plus tard, trahi par son radio venu d'Angleterre avec lui, il est arrêté ainsi qu'une grande partie de son réseau.

Traduit devant un tribunal militaire allemand il est condamné à mort. Détenu à Berlin, à la prison du cherche-midi et à Fresnes il rédige un journal où il exalte sa foi patriotique et sa ferveur religieuse ainsi que des lettres émouvantes à sa famille. Il est exécuté le 29 août 1941 au Mont-Valérien. Héros de la Résistance, sa personnalité édifiante fut évoquée de manière très émouvante et devant une nombreuse assemblée par sa fille Rose.



CONFÉRENCE

« SAVONS-NOUS PRENDRE LE BON VIRAGE STRATÉGIQUE » par l'Amiral Alain OUDOT de DAINVILLE



L'amphi Suffren était rempli à ras bord pour écouter l'Amiral OUDOT de DAINVILLE, ancien Chef d'Etat-Major de la Marine de 2005 à 2008 puis président de la SOFRESA et de l'ODAS.

Il y a 40 ans le contexte était simple : la menace venait d'un ennemi, le communisme principalement soviétique, à qui l'on prêtait l'intention de soumettre l'Europe en remettant en cause Yalta et Postdam. L'OTAN avait pour mission de subir le premier choc avant l'arrivée des renforts d'outre Atlantique.

Les pays européens ont continué à faire confiance aux américains sans réaliser que le lien avec l'Europe se distendait car les intérêts divergeaient. Les européens ont continué à désarmer alors qu'ailleurs des pays profitaient de l'ouverture et du non-alignement pour s'enrichir et se doter des attributs de puissance.



Pendant ce temps le monde a profondément évolué, la société occidentale s'est déstructurée, générant un terreau favorable à l'exacerbation de la terreur. Autour de 2030 (c'est demain) un nouveau monde aura émergé alors que le monde présent est en train de se fissurer : la crise ukrainienne, la poussée de l'Islam sunnite, l'appétit maritime chinois, les élections grecques. A cela il faut ajouter un triple bouleversement :

- Démographique. En 2030 la population chinoise sera dépassée par celle de l'Inde.
- Financier. En 2030 le dollar aura probablement perdu sa fonction de valeur refuge.
- Economique. En 2030 l'économie chinoise rivalisera avec celle des Etats-Unis.



Le terrorisme, la rivalité américano-asiatique, les rivalités asiatiques constituent des menaces sérieuses. De même la tension avec la Russie est préjudiciable aux occidentaux car elle pousse la Russie dans l'orbite chinoise.

La guerre financière, industrielle et commerciale a commencé et seule une stratégie globale permettra l'atteinte de nos objectifs. Sur le plan militaire la stratégie doit être fondée sur le principe d'économie des forces et de cohérence équilibrée dans la dépense publique. La dissuasion permet d'économiser un effort conséquent d'équipement conventionnel. Ce dernier doit être développé dans un souci de lutte contre les mouvements nomades à base de souplesse, réactivité et

endurance. Il est nécessaire de développer une défense européenne dans les domaines de la dissuasion, de la défense maritime et de la cyber-défense.

La réponse la plus optimiste vient des nouvelles générations qui se comportent en nomades de l'Europe. Ce n'est qu'en entamant ce chantier de construction que nos pays se prépareront à vivre dans les meilleures conditions possibles les grands changements qui s'annoncent à un horizon extrêmement proche à l'échelle de la stratégie. Enfants d'Erasmus engagez-vous pour sauver votre continent où il fait bon vivre. Les nations européennes vivent aujourd'hui sur un mirage de souveraineté : ce n'est que dans l'union qu'elles se transformeront en oasis.



Ceux qui voudront approfondir ces réflexions stratégiques pourront se procurer le livre « Faut-il avoir peur de 2030 ? » publié par notre conférencier aux éditions de l'Harmattan en 2014. La soirée se prolongea avec un apéritif amical préparé par la délégation Ile de France.

Présentation au drapeau de la Préparation Militaire Supérieure Marine Etat-Major "D'Estienne d'Orves" – promotion MISTRAL – le samedi 14 mars 2015

Le contre-amiral Thierry ROUSSEAU, Commandant du Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine - CESM, délégué au rayonnement de la marine et commandant de la marine à PARIS, a présidé la cérémonie qui s'est tenue dans la Cour d'Honneur de l'Ecole Militaire, en présence des familles des stagiaires et de diverses autorités militaires et civiles, dont des anciens de la PMS et des membres de l'ACORAM.



Le drapeau était celui du Régiment blindé de fusiliers marins (RBFM), confié depuis mars 2012 à la garde du COMAR PARIS, et une garde d'honneur avait été constituée par quelques stagiaires PMS en sabre.

Le CA ROUSSEAU a pris la parole devant les 80 stagiaires pour leur rappeler le sens de l'engagement qu'ils prenaient désormais en tant qu'aspirant, au regard de l'histoire centenaire des fusiliers marins de DIXMUDE mais aussi de celle plus récente du CC d'ESTIENNE d'ORVES – dont la fille, Mme Rose de BEAUFORT,

était présente.

Puis s'est ensuivie la conférence tenue dans l'amphithéâtre FOCH, donnée par le COMAR PARIS sur le thème de la Marine en 2025. Les stagiaires ont pris la parole à leur tour et ont posé de nombreuses et judicieuses questions en suite de son exposé.

La matinée s'est finie par des échanges divers au rez-de-chaussée de l'amphithéâtre, dans la salle d'accueil, ce qui a notamment permis aux participants de féliciter le nouveau chef de la PMS, le LV (R) Vincent BURRUS, son adjoint, l'EV1(R) Jacques de PLINVAL, et tous les autres instructeurs, dont le capitaine d'armes, le MP (R) HOCQ.



Le LV (R) BURRUS a profité de ce dernier échange pour conforter les liens qu'il entend voir se développer avec tous les anciens « PMS » et cette cellule fondamentale de formation initiale qu'a été et que reste la PMS Etat-Major.

CC (R) BORDESSOULE

Vie des Secteurs

Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise

(47 membres)

CV(R) Thierry GAUROY

01 64 71 06 15 t.gauroy@notaires.fr

Secteur 2 : Hauts-de-Seine

(290 membres)

CC(R) Jean-Pascal DANNAUD

06 80 38 39 65 jean-pascal@dannaud.eu

Secteur 4 : Yvelines + Essonne

(280 membres)

CC(R) Pierre BORDESSOULE

01 30 86 93 10 bordessoule@bordessoule.fr

EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe)

06 60 81 96 85 mh.ansquer@yahoo.fr

Secteur 5 : Paris Nord & Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis

(312 membres)

CF(R) Ulrich-André RENAULDON

01 47 83 71 46 ulrich-andre.renauldon@orange.fr

Secteur 6 : Paris Sud & Est + Val-de-Marne

(334 membres)

LV(H) Daniel LEBREC

01 43 06 79 82 acoram-paris-sud-est@orange.fr

Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)

(96 membres)

CF(H) François TESSON

09 79 05 60 17 fpg.tesson@wanadoo.fr

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

BULLETIN D'INSCRIPTION
JOURNEES RENCONTRES A BREST DU 5 OCTOBRE SOIR AU 7 OCTOBRE 2015

Nom.....Prénom.....Grade.....

Adresse.....

Mail.....Téléphone.....

Participera aux Journées Rencontres à Brest et sera accompagné de.....personnes

Option du 6 octobre matin : Ile Longue, Landivisiau (rayer la mention inutile)

Identité de tous les participants (renseignements obligatoires):

	Nom	Prénom	Nom jeune fille	Fonction
1)

2)
----	-------	-------	-------	-------

3)
----	-------	-------	-------	-------

	Date Naissance	Lieu naissance	N° Pièce Identité	Date et lieu délivrance
1)

2)
----	-------	-------	-------	-------

3)
----	-------	-------	-------	-------

Nombre de chambres doubles.....Nombre de chambres individuelles.....
Viendra par le train de.....ou rejoindra directement Brest (biffer la mention inutile).
Participation aux frais 120 EUR par personne en chambre double et 150 EUR en chambre individuelle, soit.....EUR, par chèque libellé à l'ordre de l'ACORAM Ile de France, à adresser avant le **5 septembre 2015** au CV(H) Bruno de BEAUFORT – 34 avenue de Paris – 78000 Versailles (chèque encaissé après les journées rencontres).

BULLETIN D'INSCRIPTION (nombre de places limité à 40 personnes)
VISITE DU SENAT - Mardi 2 Juin 2015 à 10h15 précises

RDV : 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Nom

Prénom..... Grade :

Adresse.....

Courriel.....

Téléphone portable :

Assistera à la visite et sera accompagné de personnes

Nom et Prénom du (des) accompagnant(s) suivants :

Participation aux frais = 15 euros x personnes, soit €, par chèque à l'ordre de ACORAM IDF, à adresser avant le **27 mai 2015** au CF(R) PEIFFERT Pascal, 27 rue Victor Hugo 78330 Fontenay le Fleury.

REINSCRIPTIONS / REABONNEMENTS

Mandat de prélèvement SEPA

<input type="checkbox"/> 45 €	Adhésion annuelle (France)
<input type="checkbox"/> 23 €	Adhésion moins de 30 ans - Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 90 € <input type="checkbox"/> 210 €	Adhérent Donateur/Bienfaiteur
<input type="checkbox"/> 30 €	Abonnement annuel (France)
<input type="checkbox"/> 25 €	Abonnement moins de 30 ans – Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 45 €	Abonnement non-adhérent Métropole/Dom-Tom

Votre nom*

Votre adresse* (numéro et rue)

Code postal* Ville*

Pays*

Courriel

Coordonnée de votre compte*

(joindre un IBAN) Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (27 caractères)

.....
Code international d'identification de votre banque – BIC (11 caractères)

Nom du créancier : **ACORAM**

Références bancaires

Adresse : 15 rue de Laborde

ICS : FR53ZZZ532847

CC 12

BIC : PSSTFRPPPAR

75398 PARIS Cedex 08

IBAN : FR4120041000010104284H02016

RUM :

Type de paiement

Paiement Récurrent/répétitif

Paiement Ponctuel

Signé à :

le/...../201.....

Signature

En signant ce formulaire vous autorisez l'Acoram à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Acoram. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veillez compléter obligatoirement les champs marqués *